



Déclaration de Panama sur des municipalités, des villes et des communautés en santé dans la Région des Amériques

21-22 novembre 2022

Dans la Région des Amériques, les autorités locales participent de longue date à différentes initiatives visant à renforcer les politiques publiques ayant des effets sur la santé de leurs populations. Ces initiatives ont facilité l'échange de données d'expérience, le renforcement des capacités et l'adoption de politiques innovantes. Le rôle des gouvernements dans le domaine de la santé a bénéficié des énormes possibilités d'action intersectorielle et de promotion de la participation communautaire aux processus de conception et de mise en œuvre des politiques publiques. La pandémie de COVID-19 a rendu encore plus évident le rôle clé que les autorités locales remplissent pour aborder de manière participative et globale les déterminants sociaux de la santé et donc influencer sur la santé, le bien-être et l'équité.

La **cinquième Réunion régionale des maires pour des municipalités, des villes et des communautés en santé, organisée avec la collaboration de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS/OMS)**, a eu pour objet de consolider le Mouvement régional des municipalités, des villes et des communautés en santé (MCCS) des Amériques afin de promouvoir l'action des autorités locales en faveur de la santé et du bien-être dans un contexte d'équité après la pandémie.

Cette cinquième réunion s'inscrit dans la Stratégie et plan d'action sur la promotion de la santé dans le contexte des objectifs de développement durable (ODD) 2019-2030 et de la Politique pour la reprise des ODD à travers l'approche des déterminants sociaux de la santé et du travail intersectoriel 2022, qui souligne le rôle clé des autorités locales dans la promotion de la santé, du bien-être et de l'équité dans les populations. En outre, elle reprend les engagements internationaux souscrits dans la Déclaration de Santiago du Chili de 2016, le Consensus de Shanghai sur les villes en santé de 2016, la Loi de Valdivia de 2017, la Déclaration d'Acapulco de 2018, l'Engagement de Santiago de Cuba de 2018, la Déclaration de Paipa de 2019 et les accords issus de la quatrième Réunion virtuelle pour les MCCS de 2021.

Au cours de la réunion, les critères régionaux pour des municipalités, des villes et des communautés en santé et la proposition de gouvernance pour le Mouvement des MCCS ont été présentés. En outre, l'échange de données d'expérience portant sur les réseaux et les municipalités entre les maires, les représentants des ministères de la Santé et l'OPS/OMS a été facilité. Les possibilités offertes par le Mouvement en tant que plate-forme d'échange et de réseautage pour les maires de la Région ont également été discutées afin de renforcer la gestion locale en matière de santé, d'équité et de bien-être. Des sujets pertinents actuels tels que la vaccination contre la COVID-19 ont été inclus.

Au cours de la réunion, le Statut du Mouvement a été adopté et son Comité exécutif a été élu, ce qui constitue une étape importante dans la consolidation de la structure du Mouvement des MCCS et lui apportera un soutien institutionnel pour mieux atteindre ses objectifs, ainsi qu'une plate-forme pour réaliser ses initiatives. Fort de cette structure, le Mouvement atteint une plus grande autonomie tout en renforçant les liens entre ses membres et se réaffirme comme un instrument stratégique dans la mise en



œuvre de la Stratégie et plan d'action sur la promotion de la santé dans le contexte des objectifs de développement durable (ODD) 2019-2030 et de la Politique pour la reprise des ODD.

Dans ce cadre, nous, dirigeants représentant les autorités municipales de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, du Guatemala, du Guyana, d'Haïti, du Honduras, du Mexique, du Nicaragua, du Panama, du Paraguay et de l'Uruguay, présents à la *cinquième Réunion régionale 2022 des maires pour des municipalités, des villes et des communautés en santé*, tenue les 21 et 22 novembre 2022 à Panama, en République du Panama, nous engageons à :

1. adopter les critères régionaux des municipalités, des villes et des communautés en santé ;
2. adopter le Statut du Mouvement des MCCS ;
3. renforcer le Mouvement régional des municipalités, des villes et des communautés en santé dans la Région des Amériques en intégrant davantage d'autorités locales munies de la volonté politique de promouvoir la santé et le bien-être et d'agir sur les déterminants sociaux de la santé par le biais de la santé dans toutes les politiques ;
4. renforcer les réseaux nationaux de municipalités en santé dans la Région des Amériques.